



# CSAMESR DU 11 JUILLET 2023

---

## Déclaration liminaire de la FSU

Au-delà du contexte général très préoccupant quant à la restriction des libertés publiques, nous saisissons l'opportunité de la tenue de ce dernier CSA de l'année pour partager quelques points forts d'inquiétude quant à l'avenir de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) public.

1. La rentrée universitaire 2023 s'annonce très compliquée, notamment au niveau pédagogique, alors que le sous-encadrement est déjà massif :

- des démissions sont annoncées chez les enseignants second degré notamment dans les IUT, INSPE et STAPS : comment le MESR compte-t-il anticiper la situation ?
- les vacataires sont de plus en plus difficiles à trouver notamment à cause d'un sous-paiement des heures effectuées, de leur paiement dans des délais inacceptables voire de leur non paiement : à quand la revalorisation de l'heure complémentaire et l'effectivité de la mensualisation ?
- tous les personnels sont en surcharge de travail : quel recrutement de titulaires pour alléger cette charge ? quels allègements de service ?

2. Le budget des universités est largement insuffisant pour ne pas dire plus. La FSU a lu avec intérêt le communiqué de France Université... comment ne pas partager le constat d'un sous-financement chronique ?

- des mesures salariales ont été annoncées par la FP (point d'indice, prime de 800 euros, forfait transports, etc.) : quel financement pour les établissements du supérieur ?
- la non compensation du GVT continue à grever les budgets...

Le PLF 2024 doit absolument prendre en considération cette réalité !

3. Enfin, le rapport Gillet publié le 15 juin 2023 nous apparaît comme une provocation !

Au-delà de la centralisation du pilotage de la recherche (et du risque d'appauvrissement afférent) et du renforcement de l'évaluation et des appels à projets, le cavalier statutaire présent dans le texte est particulièrement déplacé...

Les préconisations contenues dans ce rapport ne peuvent se concrétiser qu'en modifiant en profondeur les textes législatifs et réglementaires et en redéfinissant en totalité l'organisation de la

recherche, les rôles des organismes de recherche et des établissements de l'ESR ainsi que les statuts des personnels. Rien que ça !

Parmi les pistes pour trouver des moyens : l'attaque du décret de 1984 avec la réapparition de la modulation de service, le recrutement d'enseignant·es de second degré assigné·es au 1<sup>er</sup> cycle, leur rattachement à un laboratoire de recherche sans aménagement de leur service, l'enseignement imposé aux chercheurs... et une certaine conception, particulièrement méprisante, de l'enseignement qui est envisagé comme une sanction et comme une mission que l'on pourrait effectuer sans aucune formation... à l'avenant de ce qu'il se passe dans les INSPE et les IUT.

Ce n'est évidemment qu'un rapport parmi d'autres mais nous demandons des assurances de la part du ministère concernant le fait que ces mesures qui remettent en cause profondément nos statuts tout en méprisant notre travail resteront lettre morte.

À l'heure de l'anniversaire des 40 ans de la Fonction Publique, la FSU rappelle également que seul le statut est protecteur et que la multiplication des contractuels, toutes catégories confondues, ne peut être une voie pérenne de développement de l'ESR.

Nous terminons l'année épuisés notamment par la surcharge de travail inconsidérée qui nous accable mais aussi en colère en raison de l'écart entre la communication du ministère qui se satisfait d'une situation de l'ESR dégradée, voire qui s'en félicite, et les dysfonctionnements récurrents que nous vivons au quotidien qui détériorent encore davantage nos conditions de travail du point de vue de l'enseignement comme de celui de la recherche et les conditions d'étude des étudiants - le dernier avatar étant Mon Master mais la liste est longue...

Dans tous les établissements, les motifs d'insatisfaction sont multiples : aux points déjà évoqués plus haut s'ajoutent les blocages des carrières, la diminution inacceptable du nombre de promotions, une revalorisation indiciaire indigente pour faire face à l'inflation et une dégradation des conditions de travail.

Si le ministère continue à ignorer ou nier les problèmes identifiés par la FSU et les autres organisations syndicales, la crise prendra une ampleur telle qu'il sera difficile et très coûteux de la canaliser, au bénéfice du secteur privé à l'affût. Est-ce cela que le gouvernement souhaite ?

Le système d'ESR public est un élément crucial, pour ne pas dire vital, d'un fonctionnement de la société republicain socialement juste et apaisé. Le contexte nous l'a rappelé lourdement il y a quelques jours. ■